

Séance extraordinaire du 25 juin 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Damien, tenue à 8 h, le 25 juin 2021, par vidéoconférence, à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire, monsieur Daniel Monette :

Madame Christiane Beaudry, conseillère au district 6
Messieurs Michel Charron, conseiller au district 5
Jean-François Mills, conseiller au district 4

Monsieur Éric Gélinas, directeur général, est également présent et aucun citoyen n'assiste virtuellement à la rencontre.

De façon exceptionnelle, suivant les orientations et directives gouvernementales en regard de la pandémie du COVID-19, la présente séance est tenue via télé-rencontre, à laquelle les citoyens ont été invités à assister. De plus, l'enregistrement de la présente séance sera déposé sur le site Internet de la Municipalité.

1. PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

À 8 h, les présences sont prises et le quorum est constaté.

2. OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 8 h, monsieur Daniel Monette ouvre la séance.

3. DÉCLARATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Le directeur général déclare que l'avis de convocation pour la présente séance a été signifié dans les délais prescrits par la loi.

4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

268-06-2021

Sur proposition de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié.

ORDRE DU JOUR

1. Présences et constatation du quorum
2. Ouverture de la séance
3. Déclaration du directeur général
4. Adoption de l'ordre du jour
- ~~5. Embauche – Chef de service – Urbanisme~~ POINT RETIRÉ
6. Embauche – Animatrice camp de jour adapté
7. Modification salariale – Coordinatrice camp de jour
8. Autorisation de dépenses – Lignage de rues
9. Autorisation de paiement – Réparation niveleuse
10. Période de questions
11. Levée de la séance

Séance extraordinaire du 25 juin 2021

~~5. EMBAUCHE – CHEF DE SERVICE – URBANISME POINT RETIRÉ~~

6. EMBAUCHE – ANIMATRICE CAMP DE JOUR ADAPTÉ

269-06-2021

Sur **proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

- De confirmer l'embauche et le taux horaire d'une animatrice, au poste spécifié, pour assurer le fonctionnement du camp de jour 2021 :

Mélody Charland – animatrice – 14,25 \$

7. MODIFICATION SALARIALE – COORDONNATRICE CAMP DE JOUR

270-06-2021

Attendu le travail exécuté par Marianne Grandchamp, coordonnatrice du camp de jour, depuis le départ de la directrice des loisirs;

Attendu que madame Grandchamp a assumé une grande partie des tâches de préparation du camp de jour 2021;

Attendu la recommandation de la directrice des loisirs et de la culture madame Patricia Comeau;

En conséquence, **sur proposition** de madame Christiane Beaudry, il est unanimement résolu :

Que le salaire de la coordonnatrice du camp de jour soit augmenté d'un dollar (1 \$) l'heure;

Que cette majoration soit rétroactive au 27 mars 2021.

8. AUTORISATION DE DÉPENSES – LIGNAGE DE RUES

271-06-2021

Attendu que lors de l'appel d'offres par invitation (demande de prix) pour le marquage des chaussées pour l'année 2021, quatre (4) soumissionnaires ont déposé des offres;

Attendu que l'ensemble des offres reçues dépassent le montant prévu au budget pour 2021;

Sur **proposition** de monsieur Michel Charron, il est unanimement résolu :

Que le conseil rejette l'ensemble des offres reçues des soumissionnaires;

Séance extraordinaire du 25 juin 2021

Qu'un second appel d'offres sur invitation soit réalisé avec des modifications aux quantités demandées.

9. AUTORISATION DE PAIEMENT – RÉPARATION NIVELEUSE

272-06-2021

Attendu que des travaux de réparation importants ont dû être réalisés sur la niveleuse;

Attendu que ces travaux sont considérés comme normaux en regard du nombre d'heure d'utilisation de la niveleuse;

Attendu que ces travaux ont été réalisés par une entreprise spécialisée en la matière;

Sur proposition de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu :

Que le conseil autorise le paiement de la facture 2021-184 d'un montant de 13 311,05 \$ taxes incluses, à l'entreprise MS Mécanique Diesel inc.

10. PÉRIODE DE QUESTIONS

Ne s'applique pas.

11. LEVÉE DE LA SÉANCE

273-06-2021

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition** de monsieur Jean-François Mills, il est unanimement résolu de lever la séance à 8 h 10.

Daniel Monette
Maire

Éric Gélinas
Directeur général